S07 – TRANSPORT & LOGISTIQUE

Renouvellement du parc automobile du Niger

Porté par **Ministère des Transports et de l'Aviation Civile**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
40 milliards FCFA ≈ 61,0 millions EUR	**Toutes les régions**	**État** PPP

L'opportunité

L'absence de voie ferrée sur le territoire national, les problèmes de navigabilité sur le fleuve Niger et la faiblesse du transport aérien font du transport routier le principal mode de transport, qui draine 95 % du fret national.

Les échanges commerciaux, tant à l'intérieur qu'avec l'extérieur, s'effectuent dans un environnement concurrentiel caractérisé par de profondes mutations au niveau national, régional et international. L'accroissement de la demande de transport enregistré ces dernières années devrait se poursuivre et s'amplifier avec notamment le développement de l'activité des industries extractives, l'accroissement du produit intérieur brut (PIB) et de la population.

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement s'est résolument engagé dans une politique de réforme et de modernisation du secteur des transports afin d'assurer une meilleure compétitivité de l'économie.

Le projet de renouvellement du parc automobile de transport public constitue une mesure de lutte contre les pratiques de surcharge des véhicules poids lourds et pour la préservation du patrimoine routier du pays.

À cet effet, le Gouvernement, à travers le Ministère des Transports et de l'Aviation Civile, a réalisé une étude pour identifier les besoins et proposé un dispositif de renouvellement du parc automobile du Niger.

EN BREF

PORTEUR	Ministère des Transports et de l'Aviation Civile
NATURE DU FINANCEMENT	PPP
POPULATION CIBLE	Le Ministère des Transports, le Ministère de l'Équipement, les transporteurs, les usagers des transports, les chargeurs, les concessionnaires et entreprises importatrices de matériels, les entreprises de démolition-broyage des véhicules usagés et obsolètes, l'ensemble de la population du Niger
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet TR-002

Objectifs

Contribuer au désenclavement interne et externe du pays et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale

- Renouveler le parc de véhicules de transport public de voyageurs et de marchandises par des véhicules neufs
- Mettre en place les instruments de financement (code des investissements, ligne de crédit, etc.)
- Améliorer la qualité des prestations de transports (coûts, délais, sécurité)
- Réduire significativement les accidents de la circulation et les effets négatifs sur l'environnement
- Professionnaliser les transporteurs
- Mettre aux normes les véhicules de transport de marchandises et d'hydrocarbures conformément au Règlement n° 14 de l'UEMOA

Composantes

1. Le choix des véhicules
2. Le choix et la mise en place des instruments de financement
3. La professionnalisation des transporteurs
4. Le cadre institutionnel, juridique et organisationnel
5. La mise en œuvre des mesures d'accompagnement

Résultats attendus

Amélioration de la compétitivité de l'économie nationale à travers

- Les 5 000 véhicules neufs de transport public de voyageurs et de marchandises sont acquis
- Les caractéristiques techniques des matériels roulants sont spécifiées
- Les instruments de financement sont identifiés et mis en place
- Les transporteurs artisans sont formés et professionnalisés
- Les coûts de transport ont baissé
- Les accidents de la circulation routière ont baissé de plus de 25 %
- La dégradation des routes est minimisée

Alignement stratégique

En parfaite adéquation avec l'axe 3 du Programme de la Refondation 2025-2029

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.